

**Vizille, Musée de la Révolution française
22, 23 et 24 septembre 2021**

Colloque

Projets républicains et Révolution française (années 1770-1820)

organisé par

le Musée de la Révolution française (Vizille) et la Société des études robespierristes (SER)

**avec le soutien de l'IUF (CHEC, univ. Clermont-Auvergne), de l'IHD (univ. Paris-Descartes),
de l'IHMC (univ. Paris 1-Panthéon Sorbonne) et de l'IRHIS (univ. de Lille)**

Sous la direction de

Jean d'Andlau, Hervé Leuwers et Côme Simien

Comité scientifique : Michel Biard (univ. de Rouen Normandie), Philippe Bourdin (univ. Clermont-Auvergne, IUF), Laurent Brassart (univ. de Lille), Alain Chevalier (Musée de la Révolution française, Vizille), Caroline Fayolle (univ. de Montpellier), Karen Fiorentino (univ. de Bourgogne), Marisa Linton (Kingston university, UK), Raymonde Monnier (CNRS), François Quastana (univ. Aix-Marseille), Jacques de Saint-Victor (univ. Sorbonne Paris-Nord), Pierre Serna (univ. Paris 1-Panthéon Sorbonne, IUF)

République et Révolution française sont si intimement liées dans les imaginaires collectifs qu'elles ne paraissent souvent faire qu'un. Pourtant, comme l'a dit Camille Desmoulins dans un mot célèbre (« nous n'étions peut-être pas à Paris dix républicains le 12 juillet 1789 »), le régime républicain, conçu comme sans roi, était loin d'aller de soi au commencement de la Révolution. Robespierre le reconnaîtra à son tour en 1792. De fait, la République est entrée en France de manière « furtive », à la faveur des événements ayant précipités la royauté dans l'abîme. Ce caractère *circonstanciel* de l'avènement de la République éclaire en reflet sur l'absence de conceptualisation *a priori* du républicanisme par les révolutionnaires ou, plutôt, sur ses diverses conceptions, parfois héritées de la tradition du républicanisme classique. Autrement dit, il n'existe pas de doctrine républicaine commune au commencement de la Révolution française. Il n'en existera pas non plus lors de son achèvement.

Tout au long de la séquence révolutionnaire se développent en effet non pas *un* républicanisme mais *des* républicanismes qui se chevauchent, se recoupent et s'entremêlent mais aussi parfois se heurtent et s'affrontent. Récemment, Thomas Branthôme et Jacques de Saint-Victor ont ainsi proposé de distinguer quatre « sensibilités républicaines » (conservatrice, libérale, jacobine, plébéienne). Celle de nombre des clubistes des Jacobins, pour être sans doute la mieux identifiée, n'a pas la primauté temporelle. Il n'est du reste pas acquis qu'elle se superpose parfaitement aux aspirations républicaines de l'ensemble des députés Montagnards

– si tant est qu’un « républicanisme montagnard », uni et bien défini, ait jamais existé. Un républicanisme libéral, inspiré des événements états-uniens, irrigue également, depuis la fin de l’Ancien Régime, les écrits de futurs leaders Girondins (Brissot, Condorcet). Ce républicanisme libéral trouvera une nouvelle acuité au cours de la période thermidorienne (B. Constant, Mme de Staël). On ne saurait enfin oublier l’existence d’autres formes du républicanisme qu’incarneraient, parmi d’autres, un Boissy d’Anglas ou, à l’opposé, le républicanisme des leaders cordeliers (Hébert, J. Roux), puis du mouvement babouviste, prônant une République de l’égalité réelle, du cosmopolitisme, de la démocratie directe, éventuellement de l’athéisme ; il conviendrait aussi de souligner l’importance des débats sur la mise en œuvre du républicanisme, et notamment la question de la « démocratie représentative », évoquée de Condorcet aux républicains du Directoire.

Le présent colloque se donnera pour but d’explorer ces diverses sensibilités du républicanisme français, de la veille de la Révolution (débats ouverts par la Révolution américaine) à ses lendemains, au moment où, avec l’Empire puis le retour des rois, la République devient « souterraine » et se nourrit du souvenir et des symboles révolutionnaires. Plusieurs axes seront alors à privilégier :

- Les nuances internes des idées républicaines françaises, les modèles de démocratie qu’elles impliquent (pure, représentative...), mais aussi les inflexions chronologiques de leur manifestation, leurs genèses, leurs épanouissements, leurs affrontements.

- Les formes d’expression de ces républicanismes : projets républicains prenant place dans des œuvres fictionnelles ou dans des réflexions théoriques sur les formes idéales de la Cité présente et future ; textes réglementaires visant à faire advenir cette dernière ; expériences locales concrètes. En somme, il s’agira tout autant d’étudier les projets républicains concrétisés (en tout ou en partie), que ceux qui furent pensés mais n’advinrent pas.

- Les échelles sociales et géographiques de la diffusion des idées républicaines : quelles sont, notamment, et avec quelles limites, les influences extérieures qui irriguent les idées républicaines françaises ? Ces influences exogènes varient-elles en fonction des moments de la Révolution ? Inversement, comment, pourquoi et avec quelles réussites les idées républicaines françaises rencontrent-elles un écho hors de la République ? L’idéal républicain circule d’évidence dans l’ensemble du corps social, au-delà des seules élites qui l’expriment à la tribune des assemblées parisiennes, mais cela ne se fait-il pas au prix de multiples reconfigurations et d’attentes parfois difficilement compatibles ? Quels sont les traits saillants de la « République d’en bas » ?

Les propositions de contributions sont à adresser aux organisateurs pour le 15 février 2021 au plus tard.

jean.d-andlau[at]univ-lille.fr

herve.leuwers[at]univ-lille.fr

come.simien[at]univ-paris1.fr